Demande d'examen au cas par cas

Changement de nature du sol de terrain agricole vers boisement forestier

1 - Objet de l'étude :

Le présent document a pour objet de présenter la méthodologie employée ainsi que les résultats des relevés pédologiques et floristiques réalisés dans le cadre du projet de boisement des parcelles actuellement à vocation agricole.

Ces investigations ont été menées afin de caractériser l'état initial du milieu et d'identifier d'éventuels enjeux environnementaux, notamment la présence de sols hydromorphes ou d'espèces végétales indicatrices de zones humides.

2 – Description du projet :

Commune : OSSERAIN RIVAREYTE

Références cadastrales : C 83, 116, 117, 172, 177 et 178

Surface du projet : 8.24 hectares

Nature actuelle du terrain : Agricole

Essences forestières envisagées : Robinier faux-acacia et Chêne rouge. Chêne pédonculé et Châtaignier possible suivant la station.

3 - Méthodologie :

Relevés pédologiques

Six sondages pédologiques ont été réalisés à la tarière manuelle sur l'ensemble de l'emprise du projet afin de couvrir les différentes situations rencontrées. La répartition des points a été définie au regard de la topographie régulière du site et de l'uniformité du contexte géologique. Des sondages complémentaires courts de confirmation ont été exécutés en périphérie de ces points principaux afin de valider la continuité et l'homogénéité des caractéristiques du sol sur chaque unité.

Pour chaque sondage ont été relevés :

- Profondeur prospectée (systématiquement supérieur au seuil réglementaire de 50 cm) ;
- Texture et homogénéité du sol ;
- Compacité ;
- Charge en éléments grossiers ;
- pH et pente ;
- Recherche d'éventuels indices d'hydromorphie (marbrures, présence d'eau, …).

Relevé floristiques

Six relevés floristiques ont été réalisés à proximité des sondages pédologiques.

Chaque relevé a consisté en un inventaire des espèces végétales présentes sur une surface représentative du milieu observé ainsi qu'à une estimation de leur recouvrement (environ 100 m²).

Une attention particulière a été portée à la présence éventuelle d'espèces indicatrices de zones humides.

4 – Résultats des relevés

Relevé	Coordonnées	Pédologie	Flore
R1	43°22'10.1"N 0°57'09.4"W	Sol homogène prospecté sur 60 cm. Compacité superficielle élevée. Pente 6 %. pH 4,5. Aucun indice d'hydromorphie observé.	Cortège dominé par le Chêne pédonculé, la Renoncule rampante et l'Oseille à feuilles obtuses. Présence d'espèces de milieux frais sans végétation caractéristique de zone humide.
R2	43°22'17.4"N 0°57'03.7"W	Sol homogène prospecté sur 80 cm. Compacité superficielle élevée. Charge caillouteuse < 10 %. Pente 3 %. pH 4. Aucun indice d'hydromorphie.	Végétation dominée par la Féverole et le Chiendent rampant. Présence ponctuelle d'Épilobe hérissé et de Lysimaque commune, sans dominance d'espèces hygrophiles.
R3	43°22'17.4"N 0°57'03.7"W	Sol homogène prospecté sur 80 cm. Charge caillouteuse faible (<5 %). Pente 5 %. pH 4. Aucun indice d'hydromorphie.	Cortège agricole dominé par la Féverole et le Chiendent rampant. Présence localisée d'Épilobe hérissé et de quelques Laîches.
R4	43°21'55.7"N 0°56'53.3"W	Sol homogène prospecté sur 90 cm. Compacité superficielle élevée. Pente 5 %. pH 5. Aucun indice d'hydromorphie.	Champ dominé par l'Oseille à feuilles obtuses, la Potentille rampante et la Renoncule rampante. Présence d'espèces de sols frais sans végétation hygrophile dominante.
R5	43°21'52.6"N 0°56'57.4"W	Sol homogène prospecté sur 75 cm. Charge caillouteuse faible (<5 %). Pente 19 %. pH 4,5. Aucun indice d'hydromorphie.	Champ frais comportant plusieurs espèces ayant une affinité pour les sols humides (Reine-des-prés, Menthe odorante, Angélique des bois), associées à une flore de prairie.
R6	43°21'47.4"N 0°56'56.9"W	Sol homogène prospecté sur 80 cm. Charge caillouteuse faible (<5 %). Pente 12 %. pH 4,5. Aucun indice d'hydromorphie.	Champ dominé par la Potentille rampante, l'Oseille à feuilles obtuses et la Féverole. Présence ponctuelle de Gaillet des marais et de Bident à fruits noirs.

5 – Analyse :

Les six sondages pédologiques mettent en évidence des sols homogènes, relativement profonds (60 à 90 cm), présentant une compacité superficielle liée au contexte agricole. Aucun sondage n’a relevé d’indice d’hydromorphie (marbrures d’oxydation ou de réduction, horizons engorgés), permettant de caractériser un sol de zone humide.

Les relevés floristiques mettent en évidence une végétation principalement composée d’espèces de prairies et de milieux agricoles. Plusieurs espèces présentant une affinité pour les sols frais ou

humides ont été observées ponctuellement (Renoncule rampante, Épilobe hérissé, Lysimaque commune, Reine-des-prés, Menthe odorante, Angélique des bois, Gaillet des marais, Bident à fruits noirs), leur recouvrement cumulé reste très marginal par rapport au cortège prairial et agricole dominant. Ces espèces ne constituent pas une communauté végétale hygrophile dominante au sens de l'arrêté du 1er octobre 2009.

En synthèse :

- Présence d'indices d'hydromorphie : Non
- Présence d'espèces indicatrices de zones humides : Oui
- Présence d'enjeux environnementaux particuliers : Non

6 – Conclusion :

Les relevés pédologiques et floristiques réalisées sur l'ensemble du projet ont permis de caractériser les conditions stationnelles des parcelles concernées.

Les observations pédologiques n'ont mis en évidence aucun indice d'hydromorphie susceptible de caractériser un sol de zone humide.
Les relevés floristiques montrent la présence ponctuelle d'espèces ayant une affinité pour les milieux frais à humides. Toutefois, celles-ci demeurent peu abondantes et ne constituent pas un cortège végétal caractéristique d'une zone humide.

Au regard des élément recueillis, les parcelles correspondent à des terrains agricoles présentant des sols globalement frais, localement humides, sans que les critères pédologiques et floristiques observés permettent de conclure à la présence d'une zone humide sur l'emprise du projet.

Les résultats obtenus sont compatibles avec le projet de changement de nature du sol de terrain agricole vers un boisement forestier.

Fait à : Navarrenx

Le : 30/03/2026

Rédacteur : FOUILLOT Bixente